

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 25 septembre 2017

Présents : Mmes BOIVIN, GOUPILLON, MM. BERC, BOIVIN, GOUPILLON, LOUVEL, VIMONT.

Excusés : Mme BEAUBIAT, MM. BALTHAM, DUTACQ, LE BOURDELLES

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RAPPEL à tous les dirigeants de clubs, les courriers adressés à la cion ou au District doivent l'être par la messagerie officielle du club. En cas contraire, la cion ne peut donner suite à vos questions.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous informons que les articles « Informations » par catégories seront mis à jour dans le courant de semaine. Vous y trouverez toutes les informations générales relatives aux catégories qui vous intéressent (lois du jeu, etc).

ENGAGEMENTS FA 2017/2018

Nous vous rappelons que vous avez été sollicité afin de nous informer de vos demandes d'alternances concernant l'ensemble du Football d'Animation (samedi matin & après-midi). Ces informations sont à nous remplir pour le 30 septembre au plus tard.

La Commission vous informe que les modifications d'inscriptions ne sont pas prises en compte dans les calendriers des Challenges d'Automne. Nous vous demandons de bien vouloir prévenir les clubs adverses concernés en cas de suppression d'équipes, ou bien de vous rapprocher de clubs organisant des plateaux avec des équipes exempt, afin de leur proposer de s'intégrer sur le plateau.

U11

BOUAFLE FLINS ES : 3 équipes au lieu de 2.
CERNAY BONNELLES AS : Suppression des deux équipes.
GARGENVILLE STADE : 4 équipes au lieu de 3.
GUERVILLE ARNOUVILLE : 3 équipes au lieu de 2
ISSOU AS : 1 équipe au lieu de 2
PORCHEVILLE FC : 1 équipe au lieu de 2
SONCHAMP AS : Inscription d'une équipe
ST ARNOULT US : 2 équipes au lieu de 3.
TRIEL AC : 2 équipes au lieu de 3

U13

BONNIERES FRENEUSE FC : 2 équipes au lieu de 3 (sans dist.)
CRAVENT FC : Suppression de son équipe
ISSOU AS : Suppression de son équipe
SONCHAMP AS : 1 équipe au lieu de 2
VAUXOISE ES : 1 équipe au lieu de 2

RENTREE DU FOOT

Journées d'Accueil

La Commission vous rappelle les dates des Journées d'Accueil :

U6-U7 : Jusqu'au 30 septembre 2017

Toute la documentation vous permettant d'organiser vos journées d'accueil sont téléchargeables sur notre site internet aux rubriques concernées.

La fiche bilan de ces journées est à nous retourner pour le lundi 2 octobre 2017.

PLATEAUX U6-U7

La Commission vous informe que les plateaux seront publiés dans le courant de semaine.

Inscriptions

Demande d'inscription 1ère phase, après date butoir :

BREVAL LONGNES FC : 2 équipes (créneau non précisé)
CHATOU AS : 4 équipes (créneau non précisé)
MANTES LA VILLE FC : Aucune équipe ni créneau précisés

PLATEAUX U8-U9

Le calendrier des plateaux de la 1ère phase est désormais disponible. Pour le consulter : [Cliquez ici](#)

La Commission vous informe qu'un mail sera envoyé dans le courant de semaine, à tous les participants des plateaux afin de les aider dans l'organisation des premiers plateaux de la saison.

Inscriptions

Demande d'inscription 1ère phase, après date butoir :

MANTES LA VILLE FC : Aucune équipe ni créneau précisé
VELIZY ASC : 3 équipes matin (extérieur) pour le 14/10.

870 201 du 14/10/17 : ABLIS FC SUD 78

La Cion affecte le club des ESSARTS LE ROI AGS comme site d'accueil, car ABLIS était désigné sur les 2 dates du calendrier.

Espérance

Le calendrier des plateaux de la 1ère phase est désormais disponible. Pour le consulter : [Cliquez ici](#)

Courriers

MAGNY 78 FC

Le club a pris connaissance de la répartition des plateaux des 30 septembre et 14 octobre, qui le fait se déplacer à ROSNY & ECQUEVILLY. Ayant conscience des critères de répartition des plateaux, il demande la possibilité de diminuer son nombre d'équipes le 30 septembre (passage de 3 à 2) afin d'intégrer un plateau à VERSAILLES JUSSIEU et de ne pas participer au plateau du 14.

La Cion confirme les craintes du club, d'autant plus sur le créneau de l'après-midi très peu de clubs sont inscrits, ce qui augmente considérablement les distances.

La Cion. accepte votre proposition sous réserve de l'accord du club de VERSAILLES JUSSIEU pour participer à son plateau.

Par conséquent les plateaux du 30/09 à ROSNY et du 14/10 à ECQUEVILLY se dérouleront à 9 équipes.

BOUGIVAL FOOTBALL

Le club demande à être basculés sur les plateaux du 30 septembre et 14 octobre de l'après midi au lieu du matin

La Cion regrette de ne pouvoir accéder à votre demande compte tenu de délais trop courts. Vous pourrez faire la modification à partir de la 2ème phase.

CATEGORIE U10-U11

Les calendriers des plateaux de Challenge d'Automne sont disponibles. Pour les consulter : [Cliquez ici](#)

Challenge d'Automne

Lieux & horaires des plateaux du 30 septembre

033 : CHATOU AS (inversion HOUILLES SO) :9h30 : Stade Finaltéri
049 : ST ARNOULT (inversion RAMBOUILLET)
066 : LAINVILLOIS (inversion GARGENVILLE)

Courriers

NEAUPHLE PONT. RC

Demande du club pour intégrer 2 équipes sur le Challenge d'Automne.
La Cion vous intègre à compter du 7 octobre (voir les modifications ci-dessus).

ANDRESY FC

Demande du club pour intégrer 2 équipes sur le Challenge d'Automne.
La Cion vous intègre à compter du 7 octobre (voir les modifications ci-dessus).

SARTROUVILLE FC

Demande du club pour intégrer 4 équipes sur le Challenge d'Automne.
La Cion vous intègre à compter du 7 octobre (voir les modifications ci-dessus).

VERSAILLES 78 FC

Demande du club pour intégrer 2 équipes sur le Challenge d'Automne.
La Cion vous intègre à compter du 7 octobre (voir les modifications ci-dessus).

ROSNY CSM

Le club nous informe que ses plateaux de Challenge d'Automne se joueront tous au stade de la Butte Verte à Mantes la Jolie.
La Cion prend note, prévenir les clubs visiteurs.

CATEGORIE U12-U13

Les calendriers des plateaux de Challenge d'Automne sont désormais disponibles. Pour les consulter : [Cliquez ici](#)

Challenge d'Automne

Lieux & horaires des plateaux du 30 septembre

034 : ELANCOURT OSC : 16h00 : Stade Pierre de Coubertin

Courriers

016 du 30/09/17 : MAISONS LAFFITTE FC

Le club nous informe qu'il ne peut recevoir deux plateaux à la même date. Accord de CARRIERES GRESILLONS pour recevoir.
La Cion prend note.

020 du 30/09/17 : MAURECOURT FC

Le club de SARTROUVILLE FC déclare forfait pour ses 2 équipes sur ce plateau.
La Cion prend note.

025 du 30/09/17 : PECQ US

Le club de VERSAILLES nous informe que ce plateau n'aura pas lieu car le club du PECQ n'a pas d'équipes 3 & 4.
La Cion prend note et demande confirmation au club du PECQ de ces informations. Vous concernant, elle vous suggère de vous rapprocher directement d'un club organisateur avec des équipes exempt pour intégrer un plateau.

ANDRESY FC

Demande du club pour intégrer 2 équipes sur le Challenge d'Automne.
La Cion crée un plateau n° 099 NEAUPHLE PONT 3 et 4/ ANDRESY 1 et 2.

NEAUPHLE PONT. RC

Demande du club pour intégrer 4 équipes sur le Challenge d'Automne.
La Cion crée un plateau n° 099 NEAUPHLE PONT 3 et 4/ ANDRESY 1 et 2. Vous êtes club recevant.

Festival Foot U13 Pitch

La Commission, compte tenu du très faible nombre d'inscrits sur le Festival Foot U13, alors que les inscriptions sont closes depuis le 17 septembre, a décidé, exceptionnellement de ré-ouvrir sa campagne jusqu'au mardi 26 septembre minuit. Pour rappel, le premier tour du Festival se déroulera le samedi 7 octobre.

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Matches reportés

A jouer le mercredi 11/10/17

U 12

54050 : VILLENES ORGEVAL FC 11 / MONTESSON US 11
54079 : FONTENAY FLEURY AS 11 / GUYANCOURT ES 11

U13

53690 : VILLENES ORGEVAL FC 1 / HOUILLES AC 2
53989 : FONTENAY FLEURY AS 1 / VELIZY ASC 1

Courriers

NEAUPHLE PONT. RC

Demande de dérogation annuelle du club pour faire évoluer ses équipes Espoir à 14h00.
Accord de la Cion.

Poule F du 07/10/17

54028 : MONTESSON US 1 / SARTROUVILLE FC 1

Accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 4 octobre à 18h30.
Accord de la Cion.

Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé
Malus : -1pt au classement de la 1ère phase

U12 du 16/09/17

CHANTELOUP US 11
PARIS SAINT GERMAIN FC 11
CARRIERES S/S US 11
CHATOU AS 11

CERTIFICATION ARBITRES

La Commission vous informe des deux dates de formation/certification pour que vous puissiez former vos dirigeants.

Pour rappel, ce dispositif est ouvert à tous, mais il sert dans la comptabilisation de points bonus sur la 2ème phase du Critérium Espoir U12-U13.

Pour vous inscrire aux formations :

Mercredi 4 octobre au District : 18h30 - 20h30 : [Cliquez ici](#)

Mercredi 11 octobre au District : 18h30 - 20h30 : [Cliquez ici](#)